

" En marge du Séminaire-Atelier, les contacts que j'ai eus avec certains responsables d'institutions d'enseignement supérieur m'ont permis de découvrir que l'Ecole Nationale d'ingénieurs de Bamako, qui forme ses étudiants en électromécanique, topographie, géologie et construction civile pendant quatre ans, est disposée à admettre en priorité les étudiants rwandais boursiers, car le Rwanda est le seul pays de l'Afrique Centrale francophone qui n'est pas représenté.

Veillez agréer Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma plus haute considération et de mon profond respect.

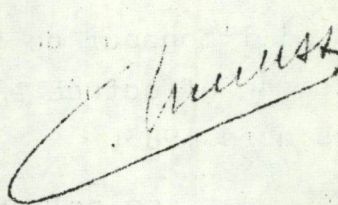
C.P.I. à :

- Monsieur le Secrétaire Général KALISA Emmanuel
du M.R.N.D. Chef de Division Inspection.

KIGALI.-

- Monsieur le Ministre (Tous)

KIGALI.-



SEMINAIRE - ATELIER SUR LA COOPERATION TECHNIQUE DES
VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES AVEC DES ORGANISATIONS DE
JEUNESSE ET DU SERVICE DE DEVELOPPEMENT NATIONAL EN AFRIQUE

ooo

I. INTRODUCTION :

1. Les VNU et les DDS

La création du programme des volontaires des Nations Unies (VNU) répondait à l'idée de faire appel aux compétences de volontaires pour exécuter des projets de développements administrés par des institutions des Nations Unies et par des Gouvernements. Son mandat a néanmoins évolué depuis sa création. Il était logique que le programme des VNU en arrive à apporter son soutien aux activités de développement entreprises par des volontaires sur le plan national, activités souvent désignées par l'expression "Service de Développement National" (DDS). En raison de son penchant naturel et de son intérêt pour les jeunes générations, le programme des VNU était aussi fait pour promouvoir la participation active des jeunes aux activités de développement.

2. Qu'est-ce que les DDS ?

Le sigle "DDS" ne fait pas encore partie du langage courant, mais il est de plus en plus familier à tous ceux qui s'intéressent aux activités locales de développement social et économique.

Les DDS, ce sont les "Services de Développement National" (Domestic Development Services), c'est-à-dire, les "efforts concertés de groupes et de collectivités locales pour promouvoir l'auto-suffisance à l'aide de programmes et de projets correspondant aux priorités et aux structures du développement national". Les organisations et les activités des DDS dépendent des ressources locales et du travail accompli par des personnes qui ne sont pas rémunérées ou qui ne perçoivent qu'une modeste allocation.

Les DDS sont généralement le résultat d'efforts entrepris par des organisations locales non gouvernementales, mais parfois aussi, d'efforts d'institutions gouvernementales ou d'institutions bénéficiant d'une aide gouvernementale à titre bien défini. C'est pourquoi les services de développement national peuvent être de nature très différente : services communautaires fournis par des étudiants à titre obligatoire ou bénévole, ou services de jeunesse qui assurent une formation technique et offrent des possibilités de travail productif : programmes d'alphabétisation ou programmes de soins de santé primaires, et services communautaires en milieu rural ou

.../...

services de développement socio-économique dans les bidonvilles et autres quartiers pauvres des villes. Les objectifs et les programmes des organisations DDS peuvent beaucoup varier selon les besoins à satisfaire et le cadre dans lequel se situe leur action. Ils ont, toutefois, un dénominateur commun : la recherche de l'auto-suffisance en faisant appel aux ressources locales, tant humaines que matérielles, pour servir la cause du développement social, économique et culturel.

3. A QUOI SERVENT LES DDS ?

Depuis de nombreuses années déjà, les pays bénéficiaires de l'aide au développement de même que les pays donateurs de cette aide, se rendent de plus en plus compte que la coopération extérieure, sous forme de savoir-faire ou de capital, reste sans effet ou presque, si elle n'est pas totalement intégrée à un effort de développement national. L'expérience a démontré que l'auto-suffisance est non seulement un but, mais également un moyen de parvenir au développement économique et social. Il est maintenant évident que la coopération extérieure joue, au mieux, un rôle complémentaire et que, si elle donne l'élan, en revanche elle ne peut remplacer des efforts nationaux soutenus vers l'auto-suffisance.

Les pays en développement, comme les pays industrialisés, ont également compris que la coopération au développement ne peut être efficace que si elle fait intervenir toutes les couches de la société. Ils savent que cette coopération ne doit pas être uniquement le fait d'une élite, mais qu'elle exige, aussi et surtout, la participation active des classes défavorisées et démunies ; qu'elle intéresse hommes, femmes, ainsi que tous ceux qui sont capables de collaborer au processus de développement et enfin, ceux qui, depuis toujours, s'occupent des activités de développement et ceux qui ont été tenus à l'écart du progrès économique et social.

Le nombre sans cesse grandissant des organisations de services de développement national témoigne que le concept du développement est un processus essentiellement autonome, car les organisations ainsi que les programmes et les projets visent tous à mobiliser les efforts de ceux qui désirent et peuvent jouer un rôle dans le développement. En outre, la notion de DDS repose sur la mise en place de structures et d'institutions qui peuvent servir de cadre à un développement réalisé avec la participation de tous. Il s'ensuit que les organisations de DDS jouent un rôle de pionnier dans la mise au point et le perfectionnement de techniques qui procèdent des conditions locales, et partant, que ceux à qui elles sont destinées peuvent les accepter et ont les moyens de se les offrir.

En confiant au programme des Volontaires des Nations Unies la tâche de promouvoir les services de développement national, l'Assemblée Générale des Nations Unies a donné la preuve que le rôle fondamental des DDS dans le développement économique et social était universellement reconnu.

4. QUI EST LE VNU DDS ?

Toutes les organisations DDS s'efforcent de laisser une certaine place à l'innovation technique. Un mélange d'altruisme et de compétence, c'est ce qui apparaît dans les qualifications exigées du volontaire des Nations Unies affecté aux DDS. Outre le dévouement et l'esprit de détermination, on demande à des volontaires de justifier d'une certaine expérience des activités DDS dans son propre pays, d'avoir des compétences administratives ou techniques dans un domaine touchant au travail de développement et de pouvoir communiquer facilement avec la population locale.

Le volontaire des Nations Unies affecté aux DDS n'est donc pas seulement un animateur communautaire ni un simple technicien. C'est une personne qui a l'expérience de certains aspects des activités de développement qui est capable d'adapter cette expérience aux exigences locales et de la mettre au service et au profit d'autrui. C'est une personne expérimentée, mais son expérience n'est pas forcément celle du grand spécialiste qui a de nombreuses années de pratique dans sa spécialité. Elle doit avoir les compétences voulues pour travailler en coopération avec la population locale. Outre ses connaissances spécialisées, cette personne doit également être familiarisée avec d'autres aspects du travail communautaire. Elle doit pouvoir s'adapter facilement et être prête à écouter et à apprendre. Somme toute, elle doit être un "généraliste spécialisé".

Le VNU DDS est sensé travailler en étroite collaboration avec les volontaires DDS de son pays d'affectation. Il doit être prêt à accepter les conditions de vie propres au pays d'accueil, conditions indispensables à son intégration effective dans la communauté locale. Il n'est pas un chercheur d'emploi, mais un volontaire. Il ne perçoit pas de salaire, mais une indemnité de subsistance qui le contraint à adopter un mode de vie semblable à celui des volontaires DDS locaux. Ce qui donne son sens et sa force à la collaboration entre les VNU et les DDS, c'est précisément le fait de savoir que les VNU DDS doivent être intégrés dans une organisation DDS locale, intégration qui favorise, lentement mais sûrement, une collaboration équitable et un appui mutuel entre les organisations DDS de différents pays.

5. EN QUOI L'APPUI DES VNU EST-IL UTILE AUX ORGANISATIONS DDS ?

En accordant son appui aux services de développement national, le programme des VNU collabore avec un nombre sans cesse croissant d'organisations DDS dans le monde entier. Le programme des VNU est convaincu que cette collaboration aura, en outre, pour effet de renforcer la coopération et l'assistance mutuelle entre ces organisations et d'encourager la coopération technique entre pays en développement (CTPD) au niveau du développement local avec la participation de la population. Le succès de la coopération entre VNU et DDS dépend néanmoins des efforts fournis par les organisations pour promouvoir un développement équitable. L'expérience, jusqu'ici positive, de la collaboration entre VNU et DDS démontre que dans

beaucoup de régions du monde, des hommes et des femmes sont pleinement disposés à apporter leur contribution au développement dans le cadre des DDS.

COMMENT DEVIENT-ON VNU/DDS ?

Les VNU/DDS sont généralement recrutés auprès des organisations de services de développement national. Les candidats qui ne font pas partie de ces organisations mais qui ont eu l'occasion de prouver, par leurs activités qu'ils ont les qualités requises, peuvent également être pris en considération.

Quiconque souhaite devenir un volontaire VNU/DDS doit présenter sa candidature au programme des VNU par l'intermédiaire de son organisation DDS ou du bureau local du PNUD. Il est également possible de s'adresser directement au coordonnateur exécutif du programme des volontaires des Nations Unies, Palais des Nations Unies, CH-1211 Genève 10, Suisse.

II. HISTORIQUE DES VNU/DDS.

1. Le mandat des VNU dans le domaine des DDS

Le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) a été fondé suite à la résolution 2859 (XXV) de l'Assemblée Générale du 7 Décembre 1970, et à la base d'une étude sur la création d'un corps international de volontaires, étude introduite par un rapport du Secrétaire Général des Nations Unies (N° E/4790). Cette étude, préparée en consultation avec l'administrateur du PNUD, donne un cadre de directives détaillées relatif aux principaux éléments, aux buts fondamentaux et à la structure du programme des VNU, en soulignant l'affectation de jeunes possédant des aptitudes professionnelles, techniques ou pratiques pour assister le Tiers-Monde dans des activités de développement.

En outre, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopta une résolution (31/166) demandant aux VNU de continuer et d'élargir les activités du programme en connection avec des services de développement national (DDS). En même temps, une autre résolution de l'Assemblée Générale (31/131) considéra le programme des VNU comme un "élément opérationnel essentiel des Nations Unies pour l'exécution des programmes relatifs à la jeunesse, en particulier des projets pilotes visant à accroître la participation des jeunes aux activités de développement". Dans les deux résolutions, le financement des activités des VNU en relation avec les DDS et les Programmes de la Jeunesse était explicitement inclus dans les conditions du "Fonds Bénévole Spécial" du soutien aux VNU.

2. Les Activités Initiales DDS du Programme des VNU.

Le programme DDS des VNU, en répondant à la résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies citée ci-dessus, a débuté ses activités avec un projet régional en Asie lequel a démarré en août 1979. Ses éléments principaux sont :

- affectation des équipes multinationales de volontaires DDS aux organisations DDS.
- formation sur le tas, pour des volontaires DDS dans des pays autre que le leur
- cours de formation, à l'échelon national, sur l'administration des organisations DDS
- assistance à la dissémination des technologies appropriées par des volontaires DDS et par la formation sur le tas.

14 gouvernements d'Asie et du Pacifique et plus de 50 organisations DDS et de la jeunesse participent à ce projet qui a pour but le renforcement et le développement des activités DDS, sur la base d'une assistance technique mutuelle. Le VNU agit en tant qu'agent d'une telle assistance mutuelle, et les volontaires et stagiaires qui y participent, reçoivent durant leur affectation une indemnité mensuelle de subsistance égale à celle perçue par leurs homologues.

Le projet régional DDS en Asie a affecté environ 250 volontaires VNU DDS jusqu'aujourd'hui, et a permis à 40 travailleurs DDS d'obtenir une formation sur le tas. Trois agents **agricoles** du Mali sont à présent en service à Sri Lanka, dans le cadre de ce projet, et deux volontaires VNU DDS de Sri Lanka sont affectés à une association villageoise au Mali. Les résultats du projet DDS en Asie ont encouragé les VNU et le PNUD à lancer un projet comparable en Afrique. Comme en Asie, les activités seront organisées en tenant compte des expériences faites par des organisations DDS en Afrique. En fait, il existe un grand nombre d'expérience de ce genre. On peut mentionner entre autres :

- des programmes financés par le Commonwealth Youth Programmes (échange de personnel entre Ministères et Organisations de la Jeunesse: formation régionale de leaders de jeunesse avec affectation d'étudiants dans des organisations DDS en Afrique anglophone).

- des programmes financés par l'Agence de la Coopération Culturelle et Technique (échange de volontaires, assistance fournis par des volontaires à des programmes nationaux tels que l'Action Sahel Vert au Niger),

- des activités financées par le PNUD et les VNU comme, par exemple, un cours de formation des fonctionnaires africains en méthodes de mobilisation de la jeunesse pour des activités anti-érosion (1975),

- des programmes d'échange de cadres féminins affectés à des programmes et à des projets de groupes féminins en Afrique, financés par le Centre Africain de Recherche et de Formation pour la Femme de la CEA. Il y a aussi des programmes bilatéraux du type DDS, entre des gouvernements et entre des organisations non-gouvernementales, tels que l'échange de volontaires entre le Ghana et le Nigéria ; l'affectation de quelques volontaires africains aux brigades des médecins et des instituteurs en Tanzanie, au Mozambique et en Angola : la formation sur le tas de leaders villageois et d'artisans ruraux, avec des participants venant du Cameroun et du Congo, de la Côte-d'Ivoire et du Togo, du Kenya et du Lesotho, du Rwanda et de la Haute Volta. Le cas de volontaires rwandais ci-dessus rejoint celui de ceux qui présentent individuellement et directement leurs candidatures au Coordonnateur Exécutif des VNU à Genève.

3. DISPOSITIONS APPLIQUEES PAR LE PROGRAMME DES VNU AUX VOLONTAIRES VNU/DDS.

Le programme des volontaires des Nations Unies offre à ses VNU/DDS les avantages suivants :

- Voyage à destination du pays d'accueil et retour ;
- examen médical, auquel le candidat doit se soumettre avant d'être recruté comme volontaire ;
- Indemnité mensuelle de subsistance équivalente à celles versées par l'organisation DDS du pays hôte et payée en devises locales. (ces indemnités varient entre US 80 et US 150)
- Prime d'installation établie actuellement à US 50 ;
- Indemnité de réinstallation de US 240 versée à la fin de l'affectation.

4. DISPOSITIONS PREVUES PAR LES ORGANISATIONS DDS DES PAYS HOTES A L'INTENTION DES VOLONTAIRES VNU/DDS.

L'organisation DDS du pays hôte :

- Accueille et loge le volontaire dès son arrivée ;
- Veille à ce que le volontaire soit mis au courant des traditions sociales et culturelles du pays d'accueil et qu'il bénéficie de cours de langue, si nécessaire ;
- Veille à ce que le volontaire soit pleinement associé aux activités de l'organisation ;
- Fournit gratuitement au volontaire un logement décent pendant toute la durée de son contrat ;
- Veille à ce que des méthodes appropriées soient appliquées lors de l'établissement de rapports, de surveillance, de formation en cours d'emploi et d'évaluation. Ces méthodes sont établies par l'organisation d'accueil, en consultation avec le programme des VNU ;
- Prend à sa charge tous les frais que le volontaire encourt lors de déplacements officiels à l'intérieur du pays, préalablement autorisés par l'organisation,

.../...

- Fournit le matériel de travail nécessaire au volontaire.

III. SEMINAIRE - ATELIER DU 29 NOVEMBRE AU 1er DECEMBRE 1983

Faisant suite à la lettre n°144 du 1er Novembre 1983 adressée au Ministre de la Jeunesse et des Sports par le Représentant Résident du PNUD à Kigali, lettre par laquelle il transmettait le document de base ainsi/^{que} l'invitation du Coordonnateur Exécutif a.i. des Volontaires des Nations Unies adressée au Gouvernement Rwandais/^{pour} lui demander de se faire représenter au séminaire-atelier, prévu à Bamako au Mali par le Programme des Volontaires des Nations Unies en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, une délégation composée de Monsieur KALISA Emmanuel, Chef de Division Inspection au Ministère de la Jeunesse et des Sports, s'est rendue à Bamako du 26 Novembre au 5 Décembre 1983.

But du séminaire-atelier :

Le projet contenu dans le document de base examiné lors du séminaire se concentrait sur deux types d'activités qui pourraient être financées :

- l'affectation des volontaires VNU/DDS venant d'organisations DDS pour servir dans celles d'autres pays qui sont comparables ;
- la mise en place d'un programme de formation sur le tas des volontaires et travailleurs DDS.

Le but était donc d'arriver à un accord entre les participants sur des activités concrètes à exécuter dans le cadre d'une coopération entre ces organisations DDS à partir de 1984.

La contribution de 200.000 dollars mise à la disposition du projet par le PNUD ne devait permettre simplement que la mise en oeuvre d'un certain nombre d'activités pilotes. Quant à celles complémentaires, leur exécution dépendait d'un apport financier que les Organisations Internationales seraient prêtes à fournir. C'est pourquoi un certain nombre de celles-ci étaient représentées à Bamako. Certains pays et organisations DDS avaient déjà suggéré verbalement ou par écrit au siège des VNU à Genève des activités à exécuter en leur faveur, d'autres avaient présenté des offres de service ou de volontaires. Il y a lieu de citer notamment :

- La Jeunesse du Rassemblement Démocratique Africain (JRDA) de Guinée (Konakry) qui est prête à héberger une première brigade de 5 à 6 volontaires VNU/DDS africains, qui seront rattachés à des équipes de J.R.D.A. travaillant dans des coopératives agro-pastorales (fermes d'arrondissement). Les activités à promouvoir sont la pisciculture, le micro-aménagement, l'horticulture, les énergies nouvelles, la technologie alimentaire, les industries villageoises, l'alphabétisation et la médecine traditionnelle. Elle est prête à fournir un logement simple, les moyens de transport et des homologues locaux.

- La Jeunesse Catholique et Protestante du Kenya, l'APICA du Cameroun, le Mouvement Solidarité Sahel en Haute-Volta et l'Union Nationale des Jeunes du Mali, sont prêts à affecter auprès des équipes de jeunes ruraux travaillant avec des associations villageoises, des volontaires VNU/DDS. Le logement et le transport seront mis à leur disposition. Les activités à mener au Kenya sont la technologie villageoise et le programme de développement dans des bidonvilles. Quant au Mali, il s'agit de cultures fruitières, de constructions de puits et d'organisation d'association villageoises.

En ce qui concerne la formation, les besoins constatés dans ces offres et demandes nécessitent des connaissances en technologie appropriée, dans la gestion de coopérative et la médecine de base. La tâche du séminaire-atelier était d'identifier les organisations DDS des pays participants qui accepteraient d'offrir une formation sur le tas au sein des équipes de volontaires locaux; les institutions ayant une expérience en formation qui seraient prêtes à fournir une formation sur le tas sans charges supplémentaires, ou avec des frais pouvant être supportés par des contributions spéciales dans le cadre du projet DDS.

Les Instituts Pan-Africains de Développement (Kabwe en Zambie, Douala au Cameroun, Ouagadougou en Haute-Volta) sont prêts à abriter ces formations, plus particulièrement celui de Kabwe, qui a offert la possibilité de dispenser un cours pilote de formation en gestion de projets générateurs de revenus pour les jeunes, qui pourrait se réaliser à l'échelon régional ou sub-régional. Quoique le document ne prévoyait pas ce cours, des fonds pouvaient cependant être trouvés pour le financer si son intérêt devait être manifesté par les pays et organisations représentés au Séminaire-atelier. Bref, le document prévoyait que ceux-ci - recevraient des équipes multinationales de volontaires VNU/DDS - fourniraient une formation sur le tas aux volontaires VNU/DDS - enverraient des volontaires VNU/DDS dans d'autres pays africains.

Pour parvenir à ce but, il était important que les participants aient reçu, de leurs organisations ou Gouvernements respectifs, l'autorisation de les engager à collaborer à la mise en oeuvre du programme DDS arrêté lors du séminaire-atelier, qui devait débiter si possible en 1984.

IV. Déroulement du Séminaire-Atelier.

2. Communication par pays représenté :

Après le discours d'ouverture prononcé par le Ministre de l'Education Nationale à la place du Ministre des Sports, des Arts et de la Culture en mission, les mots d'introduction de la part du Représentant Résident a.i. du PNUD à Bamako et du Coordonnateur Exécutif a.i. des Volontaires des Nations Unies à Genève, les participants ont écouté les communications par pays après l'adoption de l'ordre du jour. La communication de la délégation rwandaise a été la suivante :

1. COMMUNICATION DE LA DELEGATION RWANDAISE AU SEMINAIRE-ATELIER RELATIF A LA COOPERATION TECHNIQUE DU PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES AVEC DES ORGANISATIONS DE LA JEUNESSE ET DU SERVICE DE DEVELOPPEMENT NATIONAL EN AFRIQUE

Bamako - MALI DU 29 NOVEMBRE AU 1er DECEMBRE 1983

1. Mission assignée au Ministère

Dans ses différents discours, le Chef de l'Etat, Son Excellence le Général Major HABYARIMANA JUVENAL, a clairement défini la mission du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

- Lors de la constitution de son premier Gouvernement à propos de la jeunesse, il a déclaré ce qui suit : "Le Ministère de la Jeunesse est chargé de programmer et de réaliser l'intégration de cette jeunesse dans le cadre du développement national. Il s'intéressera plus particulièrement à sa formation civique et à sa préparation à la vie active, vie qui, pour la plupart, se mène dans les milieux ruraux ; c'est pourquoi une formation de base agricole et artisanale ainsi que sur le mouvement coopératif doit leur être donnée. L'organisation des loisirs de cette jeunesse non scolarisée, tant en milieu rural qu'urbain, retiendra l'attention de ce Ministère. Son efficacité ne pourra être pleine que s'il réussit sans tarder à assurer sa présence dans chaque commune pour une mobilisation profonde".

- Dans son discours du 5 Juillet 1978, le Chef de l'Etat, parlant de la jeunesse, a dit ceci : "Le Ministère de la Jeunesse doit agir sur le terrain. Il doit assurer sa présence dans chaque commune pour une mobilisation active. Et là, la collaboration du Ministère de l'Intérieur et surtout des autorités communales, lui sera indispensable. Car, s'agissant d'une action à mener au sein de la population, il faut que cette action ait sa place dans le plan général de développement et d'action communale".

2. Qui sont ces jeunes concernés ?

Il s'agit des jeunes occupés et non occupés. Dans le langage du recensement de la population effectué en 1978, "occupé signifie agriculteur, éleveur et salarié.

La scolarisation s'arrêtant à 15 ans, et cette jeunesse étant située entre 15 et 24 ans, il faut entendre par "occupés et non occupés" qu'il s'agit de descolarisés et non scolarisés qui vivent de l'agriculture familiale.

Ainsi, le Ministère de la Jeunesse et des Sports est concerné, dans sa mission, par les catégories de jeunes occupés et non occupés qui étaient, à l'heure du recensement, 1.335.071.

3. Quels sont leurs problèmes ?

Les plus graves problèmes dont souffrent les jeunes rwandais sont inhérents à la conjoncture économique et socio-culturelle du Pays. Parmi ces problèmes on peut retenir :

- L'ignorance

Le taux de scolarisation étant très faible au Rwanda, celui d'analphabétisme s'en trouve très élevé et concerne tant les jeunes que les adultes. Il y a également ignorance parce que, ces jeunes n'ont pas les connaissances élémentaires pour exploiter les ressources de leurs milieux. Nés et grandis en milieu traditionnel, ils héritent des parents les méthodes culturelles surannées et par conséquent peu rentables.

Les cadres qui peuvent leur donner une formation de base sont encore peu nombreux dans les milieux ruraux.

- La pauvreté et la rareté d'emplois rémunérés.

Le Rwanda est un pays essentiellement agricole mais la réalité est que les habitants n'ont plus assez d'espace pour cultiver. Les jeunes, faute d'emplois dans l'agriculture, sont réduits au chômage déguisé dans les milieux ruraux. Ceux qui se décident d'aller en ville à la recherche d'un emploi rémunéré sont également déçus parce qu'il n'y a pas suffisamment d'entreprises et d'industries pour embaucher le surplus de la main-d'oeuvre agricole. Ne pouvant trouver ni dans leurs familles, ni dans leur travail les ressources pour satisfaire leurs besoins essentiels, les jeunes se découragent et sont tentés de s'abandonner à l'apathie ou à la délinquance.

- Le surpeuplement.

D'après le recensement général de la population en 1978, il y avait 4.830.984 habitants vivant sur une superficie de 26.338 Km² du territoire rwandais, c'est-à-dire 183 habitants au Km². Les derniers ajustements montrent que la barre de 5.000.000 d'habitants est déjà dépassée et que le taux de peuplement au km² se chiffre à plus de 200 habitants. La superficie d'exploitation agricole se limite à 14.000 km², c'est-à-dire qu'un km² de terre fait vivre 344 habitants selon ce même recensement. De cette situation, on constate que ce sont les jeunes qui sont défavorisés par la

.../...

surpopulation, car souvent, issus de familles nombreuses et la terre appartenant aux adultes, les jeunes n'héritent qu'un petit bout de terre au moment de fonder leurs foyers, le reste étant réservé à leurs cadets. Le peu d'emplois rémunérés est généralement l'apanage de ceux qui ont fait des études.

4. Recherche de Solutions

Plusieurs études ont été réalisées pour chercher les voies et moyens d'aider les jeunes ; pour connaître les causes profondes de leurs problèmes et ainsi, pouvoir élaborer des plans d'action en fonction des aspirations et des besoins des acteurs-bénéficiaires.

Parmi les solutions trouvées, celles qui sont actuellement opérationnelles sont les suivantes :

- Centre de Formation des Jeunes.

Il est heureux de constater que les problèmes de la jeunesse ont attiré l'attention du Gouvernement mais aussi de tous ceux qui comprennent les dangers qui guettent nos jeunes déscolarisés et non-scolarisés. Des efforts ont été entrepris ici et là afin de mettre sur pied un type d'enseignement non formel capable d'aider les jeunes à se débrouiller dans la vie active.

Cet enseignement, basé sur l'acquisition des connaissances dans les domaines agro-pastoral et artisanal, est dispensé dans ce que l'on appelle les Centres de Formation des Jeunes. Etant donné que chaque Centre remplit sa vocation selon les moyens matériels et en personnel dont il dispose, et compte tenu des contraintes et des potentialités particulières de son milieu d'implantation, le Ministère de la Jeunesse et des Sports vient de lancer un programme de formation adaptable dans l'espace et dans le temps à chaque Centre. Pour ne pas décourager les initiatives, le sens de l'imagination créative, ce programme ne constitue pas un carcan mais sert de guide aux responsables des Centres de Formation dépendant directement du Ministère de la Jeunesse et des Sports, de ceux créés par les collectivités locales ou par les promoteurs privés. Il ne sert donc qu'à titre indicatif. Précisons que ces Centres s'élèvent actuellement à 43 dans tout le pays et qu'ils sont fréquentés par 5.000 jeunes pendant deux à trois ans selon les Centres.

- Groupements socio-économiques des jeunes.

Par cette dénomination, il faut entendre des associations coopératives des jeunes orientées vers l'agriculture, l'élevage ou l'artisanat. L'encadrement des jeunes dans ces unités de production, qui sont une source d'emplois ruraux, a débuté sous l'impulsion des initiatives privées. Les promoteurs de ces actions de développement en faveur des jeunes ont été encouragés par le Gouvernement en leur accordant un matériel gratuit de base, au courant de ces dernières années. Il faut reconnaître cependant que le manque de débouchés pour la commercialisation des produits, de moyens de leur transport et la baisse de production pour des

raisons diverses sont à l'origine de la régression du nombre de ces groupements. Les jeunes encadrés dans ces unités de production tournent autour de 43.061.

- Chantiers des jeunes.

Les chantiers des jeunes constituent une nouvelle méthode d'animation et d'encadrement des jeunes par des actions de formation et de travail intensif que le Ministère a expérimenté depuis 1979. Notons qu'ils cadrent bien avec l'action du Ministère qui vise la formation sur le tas et le recyclage des responsables des groupements socio-économiques. Il n'en existe que 3 dans le pays, dont deux déjà opérationnels dans le Nord et dans le Sud du pays, et un en cours d'implantation à l'Est. Ils enrôlent les jeunes des communes environnantes.

Ladite action consiste à former les chefs et quelques membres des groupements socio-économiques aux méthodes modernes d'intensification agricole et d'amélioration de l'élevage pendant un mois, pour les laisser ensuite réintégrer leurs associations, y mener des activités de plantation d'herbes fourragères et de lutte anti-érosives, et aménager les abris de leurs animaux. Bref elle vise à faire de ces groupements des Centres de démonstration et de production, et surtout une source d'emplois pour les jeunes ruraux.

Dans le souci de rendre les jeunes plus responsables du matériel et des animaux accordés à leurs groupements ; en vue aussi d'avoir toujours à sa disposition des bêtes lui permettant de fournir une assistance aux associations coopératives des jeunes qui se constituent, le Ministère de la Jeunesse et des Sports fait signer aux bénéficiaires un contrat de restitution d'un certain nombre de bêtes après la reproduction.

5. Innovation du système d'encadrement.

L'expérimentation de la formule "Chantier des Jeunes" a démontré que les Centres de Formation et les Groupements socio-économiques sont complémentaires et intimement liés, car elle permet de réaliser l'objectif "formation - production - vulgarisation" pour les jeunes non encore organisés, et un lieu de rendez-vous idéal pour ceux qui sont déjà dans les unités de production afin d'échanger les expériences vécues et se recycler.

Aussi, à partir de 1982, tout projet "Chantier des Jeunes" qui se met en place doit être un lieu de formation et de production, pour ensuite donner naissance aux groupements socio-économiques, générateurs de revenus pour les jeunes. Son rayonnement doit également avoir un effet sur la population environnante.

6. J.M.R.N.D.

La Jeunesse du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, organisation intégrée au M.R.N.D. pour la Jeunesse Rwandaise lorsqu'elle sera mis en place, sera le foyer de tous les mouvements de jeunesse existant dans le pays.

Elle a reçu pour objectifs d'éduquer les jeunes, de les mobiliser au travail de développement, de les organiser depuis la cellule jusqu'à l'échelon national et de les inciter à prendre les devants pour la mise en pratique des enseignements du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.

Politiquement, elle sera animée par l'esprit de solidarité nationale, de paix et d'unité, de travail en commun ainsi que par de bonnes relations de la jeunesse rwandaise avec d'autres organisations étrangères des jeunes.

Socialement, elle sera dotée d'un programme d'éducation communautaire, sanitaire et de procréation responsable.

Sur le plan culturel, son programme prévoit les loisirs en commun et l'apprentissage de la culture nationale.

7. Action d'appui.

Sur le terrain, le Ministère de la Jeunesse et des Sports s'appuie sur ses propres agents, les organismes non gouvernementaux (ONG) et sur les Mouvements de Jeunesse. Ceux-ci sont l'oeuvre d'initiative privée, plus particulièrement des confessions religieuses.

- Mouvements de Jeunesse :

Parmi leurs membres on compte les jeunes ruraux, les étudiants et les salariés. Ils sont généralement affiliés aux Mouvements de Jeunesse internationaux avec lesquels ils sont en étroite collaboration, notamment dans le financement de leurs micro-projets. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports intervient par son assistance matérielle et financière et son soutien moral.

Leurs principales réalisations sont la construction des Centres d'Accueil et de Formation ; la création de pré-coopératives agricoles, pastorales et artisanales ; l'alphabétisation fonctionnelle et la réintégration sociale de la jeunesse désœuvrée.

- Formation des cadres de la jeunesse

Pour assurer son action, le Ministère de la Jeunesse et des Sports a, dès sa création, recruté un personnel d'encadrement des jeunes sur le terrain. L'urgence des besoins ne lui a pas permis d'attendre la disponibilité d'un personnel plus qualifié. Pour combler cette lacune, il a organisé une formation complémentaire plus orientée vers les tâches à réaliser et continue de recycler son personnel et de lui offrir des stages dans le pays sinon à l'étranger.

C'est ainsi qu'il a un Encadreur Régional de la Jeunesse et des Sports dans chacune des 10 Préfectures du pays, 22 Encadreur Sous-Régionaux dans les Sous-Préfectures et un Encadreur Communal dans les 143 Communes qui composent le pays. Les Centres de Formation ont été dotés de Directeurs formés et recyclés parfois.

Cependant, il faut reconnaître que la pression des besoins n'a pas toujours permis d'avoir un personnel conscient et intéressé par les problèmes des jeunes et maîtrisant la maïeutique du développement. Beaucoup d'efforts sont donc encore à consentir dans ce domaine.

3. Coopération technique VNU/DDS

Ce bref aperçu a permis de démontrer la situation que connaît la jeunesse rwandaise, le genre et le niveau des actions entreprises ainsi que les moyens disponibles. Il a montré aussi que l'ampleur des problèmes n'a aucune commune mesure avec les réponses données. Le chemin reste encore long.

Les résultats enregistrés sont l'oeuvre de l'Etat, des collectivités locales, des confessions religieuses, des organisations non gouvernementales et des promoteurs privés. Nous espérons que cette collaboration à l'oeuvre commune va s'amplifier et la porte reste ouverte à tous ceux qui peuvent apporter leur concours.

Aussi la coopération technique des VNU/DDS pourrait y trouver sa place. Son intervention consisterait en une assistance dans la mobilisation de la jeunesse non encore organisée et de la population locale pour des activités d'auto-suffisance, et dans l'encadrement des jeunes déjà engagés pour l'amélioration de leur rendement. Cette coopération s'incrirait dans le cadre de la préparation de l'Année Internationale de la Jeunesse.

Nous pensons que les Chantiers des Jeunes du Nord et de l'Est pourraient être mieux indiqués pour la première étape de cette coopération car, pour nous, ils figurent parmi les projets générateurs de revenus pour les jeunes qui permettent à ceux-ci, par ce biais, à accroître leur participation aux activités de développement national.

La présence d'un couple de volontaires dans chacun de ces deux Chantiers pour réaliser l'objectif "formation - production - vulgarisation" au sein du Centre et sur les collines, représente pour ^{nous} une meilleure contribution. Sa tâche serait de promouvoir les cultures vivrières locales (pomme de terre, maïs, et petit pois au Nord - haricot, banane à l'Est), l'élevage du petit bétail (poulet, lapin, mouton, chèvre) et l'apprentissage du petit métier (menuiserie, maçonnerie, couture, cuisine et broderie), afin de permettre au jeune d'être un vrai paysan polyvalent.

Cette présence pourrait également contribuer à la création de brigades de volontaires encore inconnues officiellement, qui peuvent représenter le Rwanda dans l'échange interafricain de volontaires. - DDS.

Le rapport de synthèse ci-après, présenté par le groupe francophone et adopté par le séminaire, reprend le principal de ce qui a été retenu. Il fait suite aux différents exposés - débats et à l'identification des activités à continuer ou ^à démarrer dans chaque pays.

2. Rapport de synthèse :

Le groupe Francophone du séminaire-atelier : Coopération Technique avec des organisations de Jeunesse et du Service de Développement National en Afrique DDS, composé des Délégués du Cap Vert, de la République Populaire du Congo, de Côte d'Ivoire, de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée, de Madagascar, du Mali, de la République Centrafricaine, du Rwanda et du Sénégal s'est réuni du 29 Novembre 1983 au 1er Décembre 1983 à Bamako autour du thème : Assistance mutuelle des équipes DDS et son implication.

Le groupe a élu en son sein le bureau suivant :

Présidente : Mme Diakité Koumba, Secrétaire Général du Comité National de la J.R.D.A. République Populaire Révolutionnaire de Guinée.

Rapporteur : Abdoul Sy, Secrétaire aux Relations Extérieures de l'Union Nationale des Jeunes du Mali.

Le Groupe a écouté tout d'abord l'exposé de Monsieur Aly Cissé, Secrétaire Exécutif CILCA, sur l'expérience CILCA au Mali. Il ressort de cet exposé :

- 1° Que le CILCA a une même identité que les VNU, les deux organisations accordant une place importante aux échanges d'expériences. Inspiré du mouvement Sarvodaya au Sri Lanka, le CILCA est créé en Janvier 1981.
- 2° Le ^{Programme des VNU} a envoyé une équipe de volontaires du SRI LANKA composée du Couple Anula de SILVA et Subasena de Silva à TOKO (au Mali).
- 3° Le choix du village est intervenu après une minutieuse enquête préliminaire.
- 4° Les Volontaires ont rencontré des difficultés qui furent rapidement surmontées.
- 5° Des actions furent arrêtées en commun accord. Huit volets retenus :
 - a) - La Production céréalière
 - b) - Les cultures maraichères
 - c) - Reboisement
 - d) - Santé villageoise
 - e) - Alphabétisation fonctionnelle
 - f) - Préscolarisation des enfants
 - g) - Initiation à l'Epargne
 - h) - Travaux d'intérêt commun.

Au bout de 17 mois d'activités, le résultat est satisfaisant.

Le groupe francophone^a invité le Président du Séminaire de transmettre ses remerciements et ses félicitations à :

- Monsieur Cissé du Mali
- Au Gouvernement du Mali
- Au jeune couple du SRI LANKA
- et aux Volontaires des Nations Unies.

Le Groupe francophone a écouté avec beaucoup d'intérêt le brillant exposé de Monsieur White sur les équipes multinationales DDS des VNU, notamment sur les réalisations communes VNU-DDS en Asie et dans le Pacifique.

L'importance du thème a amené les séminaristes à poser des questions qui furent répondues entièrement. A savoir :

- a) les difficultés rencontrées par les volontaires envoyés dans d'autres pays,
- b) les organisations non gouvernementales
- c) les projets pilotes
- d) les homologues - Définition du mot Volontaire
- e) les conditions à remplir par les Gouvernements hôtes
- f) les questions relatives aux VNU et aux DDS
- g) la limite d'âge des volontaires
- h) les échanges Sud-Sud.

Le groupe s'est enfin penché sur les propositions d'organisation des équipes en Afrique.

Se référant aux interventions des uns et des autres, le groupe propose ce qui suit :

CAP-VERT souhaite recevoir des VNU composés :

- 1° d'un technicien économiste pour le développement des projets
- 2° un gestionnaire pour les coopératives des Jeunes
- 3° un spécialiste pour la pêche
- 4° un spécialiste pour le reboisement et la conservation des sols.

CONGO :

Projet d'assistance de Volontaires des Nations Unies VNU-DDS aux Coopératives des Jeunes et collectivités villageoises.

Coût du projet : 7.600.000 francs CFA.

COTE D'IVOIRE :

Projet d'Assistance des VNU-DDS aux programmes d'insertion des Jeunes dans les circuits de production

- a) Formation : Participation d'un technicien avisé au séminaire de formation des encadreurs de la jeunesse rurale en Avril 1984

Thèmes : Proposition de méthodes d'organisation des Associations villageoises, des techniques de promotion des technologies villageoises pour la conservation des aliments et enfin les méthodes de gestion saine de projets générateurs de revenus.

b) - Projet "Jeunesse et Production"

L'Assistance d'un technicien très avisé dans le domaine des cultures vivrières et de l'élevage pour l'encadrement des Jeunes organisés pour l'exploitation des zones péri-urbaines de la ville de Bouaké (en Novembre 1984).

c) Formation sur le Tas.

Formation appropriée (agriculture et élevage) des Jeunes Leaders du projet "Jeunesse et Production" et des unités de production villageoise.

Remarques : Cette demande d'assistance sera confirmée par une correspondance officielle.

GUINEE : La Guinée confirme sa proposition d'organiser une première brigade de Volontaires Africains, composée de 6 Volontaires -VNU-DDS rattachés à des centres ruraux dirigés par des Jeunes diplômés universitaires.

- Qualification des 6 Volontaires :

3 Aménagistes

2 Horticulteurs

1 Spécialiste en technologie alimentaire

MALI : Le Mali confirme sa proposition de rattacher des Volontaires VNU-DDS à des Associations villageoises ainsi qu'à des Brigades de production. Cette confirmation et autres suggestions écrites parviendront aux VNU dans les semaines à venir.

MADAGASCAR :

Le Madagascar sollicite des Praticiens expérimentés dans l'organisation et la gestion de projets générateurs de revenus au bénéfice de Jeunes issus de formations.

a) soit de type polyvalent PPJ

b) soit de type "Compétence sectorielle" APJ

Ces praticiens assisteront les jeunes concernés durant leur formation et durant la phase d'installation.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Propositions pour l'utilisation des Volontaires des Nations-Unies

1° Formation sur le tas des Encadreurs de Jeunes

2° Spécialistes en méthode de mobilisation des Jeunes

3° Création et Gestion des villages coopératifs

4° Spécialiste en gestion des coopératives pour former des responsables des villages coopératifs.

5° Spécialistes en matière de menuiserie - maçonnerie et mécanique.

Remarque : Le Gouvernement Centrafricain confirmera officiellement et prochainement ces propositions après consultation de toutes les organisations nationales concernées.

.... /

RWANDA : Le Rwanda sollicite

- 1° Un couple de volontaires pour le Chantier-Nord dans le cadre de l'Animation rurale. (Agriculture et Elevage)
- 2° Un couple de volontaires pour le Chantier-Est. Même objectif que pour le Chantier-Nord. Seules les cultures sont différentes.

SENEGAL : Participation d'une équipe de 11 Jeunes volontaires.

-Champ d'action : Sénégal, Gambie, Guinée Bissau, Cap Vert.

Objectif : formation sur le tas dans les domaines suivants :

- Technologie villageoise, gestion de petits projets locaux, la coopérative villageoise et le développement communautaire.

Durée : 10 jours

Encadrement : 1 Volontaire DDS/VNU et 4 cadres Sénégalais

Formation : Messieurs White, Weyers et Aly Cissé ont informé le groupe des expériences tentées en Asie, dans le Pacifique et en Amérique Latine notamment au Mexique et également des expériences du CILCA. Certains délégués ont pris la parole pour parler de leurs expériences, expériences vécues dans leurs pays autour des méthodes d'organisation des associations villageoises, de la Technologie villageoise et de la gérance des projets générateurs de revenus : il s'agit des délégations de la République Populaire Révolutionnaire de Guinée, du Mali et de la Côte d'Ivoire.

Il ressort des différentes interventions : la nécessité d'échanger, de coopérer dans le cadre des échanges Sud-Sud et la volonté exprimée des participants d'organiser un séminaire de Formation au niveau régional ou sous-régional, et sollicitent des propositions concrètes des VNU. Enfin, le groupe souhaite que les propositions des pays absents au séminaire soient insérées dans le rapport au cas où ces pays confirmeraient par écrit aux VNU leurs propositions mentionnées dans le projet RAF/82/058. Les activités retenues par le groupe anglophone sont les suivantes :

BOTSWANA : Le Botswana s'intéresse à une équipe de volontaires DDS qui travailleront avec le Service de la Jeunesse

ZAMBIE : Ce pays propose :

- la formation sur le tas de deux jeunes leaders dans la technologie appropriée et dans des méthodes d'organisation de jeunes squatters
- un cours de gestion de projets générateurs de revenus dans le cadre régional, suivi par ceux à organiser dans le cadre national en collaboration avec PAD.
- une équipe de volontaires VNU/DDS (2 à 4) pour la formation des jeunes ruraux au niveau de villages.
- un VNU spécialisé dans l'encadrement pour le développement.

ZIMBABWE. Il souhaite de coopérer avec les VNU et propose :

- une équipe de volontaires VNU/DDS pour assister des coopératives de jeunes et des Centres de formation villageoise (mécanique-auto...)
- 2 VNU spécialisés dans le développement et dans la formation artisanale villageoise.

V. Conclusions.

Dans le cadre général, le Séminaire a retenu ce qui suit :

- Les volontaires VNU/DDS affectés dans des projets de différents pays devront établir régulièrement des rapports sur lesquelles les responsables locaux du PNUD devront fournir des avis. Après ceux du siège des VNU ces rapports devront être transmis aux Autorités du pays hôte pour information. Celles-ci pourront éventuellement formuler des observations ou des suggestions.

- Le siège des VNU à Genève étant très éloigné de l'Afrique, un siège régional est à implanter dans un pays africain. Il aura pour tâche de coordonner toutes les activités des VNU/DDS dans ce continent. Le pays qui accueillera le siège n'est pas encore déterminé mais le Mali semble obtenir l'unanimité.

- Un séminaire de formation des formateurs des volontaires DDS a été accepté mais il reste à trouver le pays d'accueil et l'institution qui dispensera cette formation.

- Etant donné que les demandes dépassent largement les offres en ce qui concerne les activités proposées par les participants, le siège des VNU à Genève satisfera en priorité celles qui cadrent bien avec le programme de son projet, quitte à satisfaire les autres si son budget le permet et si le personnel demandé est disponible.

- Les participants ont exprimé leurs remerciements aux VNU, au Gouvernement Malien pour l'occasion qui leur a été offerte de se rencontrer et de pouvoir mener un dialogue qui doit déboucher sur une assistance mutuelle entre africains. Ce dialogue devra se perpétuer et la solidarité amorcée sera transformée en action. Leurs vœux est de voir tous les pays engagés dans ce dialogue.

AVANTAGES DU RWANDA :

- Les entretiens privés avec Monsieur Helmut Weyers du siège des VNU à Genève ont permis à la délégation rwandaise de se rassurer. En effet, la personne susvisée connaissant déjà le Rwanda, elle a promis de faire tout ce qui est à son pouvoir pour que la demande rwandaise soit retenue parmi les prioritaires. Il reste donc à confirmer cette demande par écrit.

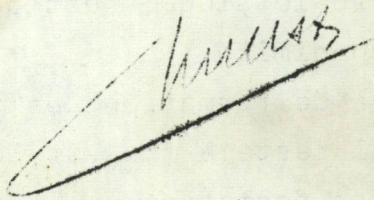
La coopération avec les VNU/DDS présente pour nous un double intérêt : - elle nous permettra d'animer encore davantage notre jeunesse et de la retenir dans des projets ruraux, générateurs de revenus, qui seront suscités (source d'emploi potentiel); - la formation de nos volontaires et leur affectation dans d'autres pays africains est aussi un débouché inattendu sur le marché international du travail. Cette coopération mérite donc d'être renforcée.

- Etant donné que le Ministère de la Jeunesse et des Sports dispose déjà de formateurs qui ont suivi un séminaire y relatif à MURAMBI, la formation des formateurs VNU/DDS ne sera donc pour eux qu'un recyclage.

Fait à Kigali, le 8 Décembre 1983

KALISA Emmanuel

Chef de Division Inspection.-



LISTE DES PARTICIPANTS

BOTSWANA

- M. Joseph LEKOPANYE,
Youth Broadcasting Officer
Ministry of Local Governments and Lands
P/Bag 006, GABORONE, BOTSWANA

CAP-VERT

- M. Pedro Graciano GOMES De Carvalho
Jeunesse Africaine Amilcar CABRAL,
Chef de Section du Département des Relations
Extérieures - PRAIA

COTE-D'IVOIRE / IVORY COAST

- M. Kouassi KOUADIO Victor,
Sous-Directeur Chargé de la Jeunesse,
Ministère de la Jeunesse et des Sports,
Direction de la Jeunesse - 04 BP 51, ABIDJAN 04

GUINEE / GUINEA

- Mme DIAKITE Koumba,
Secrétaire Générale du Comité National de la
Jeunesse de la Révolution Démocratique Africaine (JRDA)
B.P. 262 - CONAKRY

- M. Bah Ousmane,
Directeur, Division "Energies Nouvelles"
Ministère des FAPA - Comité National de la JRDA-CONAKRY

MADAGASCAR.

- M. William ANDRIANASOLO
Directeur de la Formation et de l'Animation de la
Jeunesse et des Sports - BP 601 - ANTANANARIVO
Ministère de la Population de la Jeunesse et des Sports

REPUBLIQUE CENTRE-AFRICAINE / CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

- M. Louis ASSANA-NASSEL,
Directeur Général - Service Civique National de Promotion
de la Jeunesse - Cité des Castors - BANGUI

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO / CONGO PEOPLE'S REPUBLIC

- M. MBEH Hubert,
Directeur Administratif et Financier - Ministère de la
Jeunesse et des Sports - BP 2507 - BRAZZAVILLE

RWANDA

- M. Kalisa Emmanuel

Chef de Division Inspection - Ministère de la Jeunesse
et des Sports - BP 1044 - KIGALI

SENEGAL

- M. DIALLO Abdoul Azize

Directeur Adjoint de la Jeunesse et des Activités
Socio-Educatives - Ministère de la Jeunesse et des
Sports - DAKAR.

ZAMBIE / ZAMBIA

- M. Mubukwanu Njekwa SAASA,

Department of Youth Development - Deputy Commissioner of
Youth Development - Ministry of Youth Development and
Sport POB 50700 - LUSAKA

ZIMBABWE

- M. MADAVO Richard Miriro

Under Secretary for Youth Development and Skill Training
Ministry of Youth, Sport and Recreation Traquair Close
MANDARA - HARARE

MALI

- M. BALLO Mamadou Basséry,

Chef de section Etudes - Direction Nationale de la
Planification et de la Formation Socio-Sanitaire
Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales
BAMAKO

- M. Aly CISSE

Secrétaire Exécutif CILCA - Rue 210 x 195
Hamdallaye - BAMAKO

- M. Ignace DIARRA

Directeur National de la Jeunesse
Ministère des Sports, des Arts et de la Culture - BAMAKO

- ANULA DE SILVA

UNV-DDS Volunteer - Toko Project CILCA - Sarvodaya
BP 120 - TOKO-SEGOU

- M. Subasena DE SILVA

UNV-DDS Volunteer - Toko Project CILCA - Sarvodaya
BP 120 - TOKO-SEGOU

- M. MAIGA Hachimy

Direction Nationale de la Coopération
BAMAKO